

CALENDRIER DE LA RENTRÉE

juillet – septembre 2023		Summerschool (voir page 4)
Mardi 05.09.23		Réouverture du secrétariat
Lundi 11.09.23 - Mercredi 13.09.23		Appui selon demande (4^{es} - 2^{es}) pour les élèves ajournées Email à adresser à rattrapage@sainte-anne.lu ou lettre à adresser à l'école (adresse de l'école avec la mention « rattrapage ») pour au plus tard le 8 septembre 2023 - indiquer d'avance les questions . Les élèves seront contactées par l'école.
Mercredi 13.09.23	avant 12.00 h	Remise des travaux de vacances au secrétariat ou Mise à disposition des travaux de vacances aux titulaires par voie électronique (après 12.00 h aucun dossier ne sera plus accepté) Appui selon demande (4^{es} - 2^{es}) pour les élèves ajournées
Vendredi 15.09.23	08.00 h 18.00 - 20.00 h	Ajournements (4^{es} - 2^{es} : salle A007) Résultats ajournements (4^{es} - 2^{es}) - à demander obligatoirement par téléphone : 81 22 10 - 411 ou 81 22 10 - 511 Aucun résultat ne sera communiqué avant 18.00 h.
Mardi 19.09.23	08.00 - 14.05 h 08.00 - 11.35 h	Rentrée 7^{es} : cours avec régent(e)s / déjeuner en commun (élèves, régent(e)s et marraines) Rentrée 6^{es} - 1^{res} : cours avec régent(e)s
Mercredi 20.09.23	08.00 h	Cours selon horaire pour toutes les classes
Jeudi 21.09.23	à partir de 08.00 h	Photos Toutes les élèves seront prises en photo durant la journée.
Vendredi 29.09.23		Dernier délai pour la remise de la demande de réduction du minerval (formulaire bleu)
Lundi 02.10.23		Début HAPPI-fix / Cours d'appui / Études / Études dirigées / Activités parascolaires
Mardi 31.10.23		Dernier délai pour la remise de la demande pour la subvention pour ménage à faible revenu (formulaire jaune)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Documents à remplir

Le jour de la rentrée, votre fille vous remettra les documents suivants :

- **Fiches de renseignement**

Ces fiches doivent être corrigées resp. complétées par vos soins et ensuite être remises pendant le **premier cours au régent/à la régente**.

- **Contrat d'enseignement avec l'AGEDOC (en deux exemplaires)**

Veuillez lire attentivement ce contrat et le signer. Un exemplaire signé est à remettre au régent/à la régente lors du **premier cours**.

2. Réduction du minerval (formulaire bleu)

La demande de **réduction du minerval** est à refaire pour chaque année scolaire. Ce formulaire concerne uniquement le minerval (frais de l'école pour l'année scolaire 2023/2024) de 360 € qui est à payer en deux tranches de 180 €. Le formulaire est disponible au secrétariat à partir du **mardi 5 septembre 2023. Dernier délai pour remettre le formulaire dûment rempli et signé avec les pièces à l'appui au secrétariat: vendredi, 29.09.23.**

Formulaire intitulé "Demande d'exemption partielle du minerval (cette demande est à refaire chaque année scolaire)". Le formulaire est un questionnaire pour l'année scolaire 2023-2024. Il contient des instructions et un tableau à remplir avec les informations personnelles de l'élève.

Num	Prénom	Classe

3. Subvention pour ménage à faible revenu (formulaire jaune)

La demande pour la subvention est à retirer au secrétariat ou au SePAS de l'école dès le 19.09.23. Elle est à remettre obligatoirement à Mme Inês SANTOS ou à Mme Melanie JOHANNIS (Service psycho-social et d'accompagnement scolaires/SePAS) jusqu'au **mardi 31.10.23 au plus tard**.

Formulaire intitulé "Subvention pour ménage à faible revenu - Année scolaire 2023/2024". Le formulaire est adressé aux parents et concerne la demande de subvention pour ménages à faible revenu. Il est à retourner au Service psycho-social et d'accompagnement scolaires (SePAS) de l'école.

4. Carte « myCard »

Cette carte est une pièce d'identification officielle pour tout élève d'un lycée au Grand-Duché de Luxembourg. Elle sert également de carte d'identification pour les repas réservés et pris à la cantine.

Les *nouvelles élèves* recevront leur « myCard » le jour de la rentrée. Elles doivent nous faire parvenir une photo d'identité munie du nom, prénom et du no de matricule **pour le 5 septembre au plus tard (sauf si photo déjà remise lors de l'inscription)**.

Les cartes « myCard » 2023/2024 des *anciennes élèves* seront validées le premier jour de classe.

5. Cantine

Le premier jour de classe (19 septembre), les élèves des classes de 7^{es} prennent le repas de midi en groupe à la cantine ensemble avec le/la régent(e) et les marraines (repas gratuit).

À partir du 20 septembre, les élèves de toutes les classes peuvent manger à la cantine. Les réservations se feront via notre site Internet : www.sainte-anne.lu/Cantine.

6. Absences des élèves

Toute **absence** de votre fille doit être excusée par un des parents ou responsables :

- pour **cause de maladie** :

par téléphone avant 09.00 h au secrétariat au no 81 22 10 – 1 / 211 / 311 ou par email à : secretariat@sainte-anne.lu ;

- pour **toute autre cause** :

une demande d'autorisation est à remettre au régent/à la régente (pour une absence d'un jour) ou à la direction (pour une absence de plus d'un jour) 48 heures à l'avance.

Une **excuse écrite** doit être remise **obligatoirement** dès le premier jour après l'absence au régent/à la régente, et ce dans un délai de **max. 1 semaine**. Après ce délai, l'excuse n'est plus acceptée.

Toute absence sera uniquement excusée sur le bulletin si les deux instructions (**excuse par téléphone/email le matin ET excuse écrite remise dans les délais**) sont respectées.

Veuillez utiliser les formulaires « Excuse » et « Demande d'autorisation » téléchargeables sur le site Internet de l'école : www.sainte-anne.lu / Informations / Absences / Téléchargements

7. Divers

- **Manuels gratuits pour les élèves de 7G** : les livres sont à commander par les parents via le site mybooks.lu. Le mode d'emploi pour la commande se trouve sur notre site Internet : [www.sainte-anne.lu/Informations/Manuels scolaires](http://www.sainte-anne.lu/Informations/Manuels_scolaires).
- **Manuels gratuits pour les élèves des classes de 7P, 6P, 5P, ACCU et DP1ED** : l'école se chargera de la commande et distribuera les livres au début de l'année scolaire.
- **Manuels gratuits pour les élèves de toutes les autres classes** : veuillez consulter le site Internet : mybooks.lu.
- **Matériel scolaire** : le jour de la rentrée, le régent/la régente de classe remettra à votre fille une liste avec le matériel recommandé par les titulaires de sa classe. Ceci vaut également pour les leçons d'éducation artistique.

Pour toute question relative aux activités pédagogiques ou pour toute information concernant l'organisation scolaire, nous vous demandons de bien vouloir consulter notre site Internet : www.sainte-anne.lu qui est régulièrement mis à jour.

COURS DE RÉVISION « SUMMERSCHOOL »

Sainte-Anne Summer SCHOOL 2023

Veillez choisir la classe que vous allez fréquenter en 2023-2024

1G-CG ALLEM, ANGLA, FRANC, MATHE, COMPT	1G-SO ALLEM, ANGLA, FRANC, MATHE	1TPCM ALLEM, COINF, FRANC	DC3CM ALLEM
2G-CG ALLEM, ANGLA, FRANC, MATHE, COMPT	2G-SO ALLEM, ANGLA, FRANC, MATHE	2TPCM ALLEM, COINF, FRANC	DC2CM ALLEM, COMPT
3G-CM ALLEM, ANGLA, FRANC, MATHE, SCECO	3G-SO ALLEM, ANGLA, FRANC, MATHE, COMON	3TPCM ALLEM, COMGE, FRANC	DP1CM ALLEM, FRANC
4G-CM ALLEM, ANGLA, FRANC, MATHE	4G-SO ALLEM, ANGLA, FRANC, MATHE	4TPCM ALLEM, FRANC	
5G	5AD	5P	3G-PS ALLEM, ANGLA, FRANC, MATHE, SCNAT
6G Anglais (5G) Allemand Français Mathé	6P	4G-PS ALLEM, ANGLA, FRANC, MATHE	DC3AV ALLEM, FRANC
7G	7P		DP1ED ALLEM, FRANC

Ecole Privée **Sainte-Anne** COURAGE

Cours de révision facultatifs et gratuits

Pendant les vacances, les élèves pourront réviser selon leur besoin et à leur aise, la matière des disciplines principales (langues, mathématiques et branches de spécialisation) qu'elles pourront ainsi approfondir avant le retour à l'école.

Veillez noter que pendant les deux premières semaines après la rentrée, les professeurs réviseront également la matière de l'année précédente avec les élèves et ne traiteront pas de nouvelle matière. Une mise à niveau sera donc faite dans toutes les classes.

Accès via le site : www.sainte-anne.lu/Summerschool

Pour consulter les cours, veuillez choisir la classe que vous allez fréquenter en 2023-2024.